

# I. Le code sportif de la boxe pré combat

- **AUTORISATION DE COMBATTRE** : pratique ouverte aux licenciés pré combat – cadets – juniors – seniors, et aux licenciés amateurs de moins de 6 combats

- **Critères de jugement**

➤ **Toute touche** donnée avec la tête des métacarpiens et les premières phalanges sur les parties antérieure et latérales du tronc et de la tête **donne un point quelle que soit sa puissance.**

- le jugement se fait avec le compteur électronique, ou à défaut sur boîtier électronique.
- le juge valide les avertissements sur le modèle de la boxe amateur.
- Il n'y a pas de décision par match nul. Les critères pour départager les boxeurs sont ceux de la boxe amateur : - initiative du pré combat, et meilleur style – meilleure défense.
- L'arbitre peut décider à tout moment de stopper la rencontre pour infériorité manifeste après s'être assuré que le boxeur dominé est mené aux points. Une décision aux points est alors rendue.
- L'avantage est donné à la minute de repos.

- **Interventions de l'arbitre :**

L'arbitre n'interdit pas au boxeur de frapper mais **il a un rôle prépondérant dans la sécurité des boxeurs.** Son rôle pédagogique est déterminant. Il opère selon les règles de la boxe amateur hormis les aménagements suivants :

- **Le STOP de récupération**

L'arbitre stoppe et ramène les boxeurs au centre du ring pour les faire boxer à nouveau s'ils sont aptes à reprendre lorsque :

- les enchaînements sont trop longs.
- l'un des 2 boxeurs est mis en difficulté par la pression de l'adversaire

L'arbitre prononce « STOP » avant chacune de ses interventions.  
le nombre de retour au centre est à son appréciation,  
Une décision aux points est alors rendue.

- **Le Knock Down**

Sur un KD, l'arbitre compte le boxeur jusqu'à 8, stoppe le pré combat.

L'issue est alors la suivante :

- sans décision si l'arrêt se produit à la 1<sup>ère</sup> reprise
- décision aux points si l'arrêt se produit lors des autres reprises.

- **Le KO**

.....le KO ne devrait jamais être l'issue d'un pré combat...

Cependant, la frappe n'étant pas interdite si un boxeur présentait les caractéristiques du KO de la boxe amateur (incapacité de boxer après 10 secondes) sur un coup donné réglementairement, le pré combat sera stoppé, et se sanctionnera par « sans décision »

- SD KO 28 jours (pour le boxeur KO)
- SD (pour l'autre)

- **Blessures**

➤ Toute blessure entraîne :

- l'arrêt de la rencontre,
- une décision aux points
- un arrêt de 10 jours

- **Abandon**

Lorsque le boxeur montre qu'il ne souhaite plus continuer à boxer ou **cherche à simuler** un KD ; l'arbitre :

- stoppe le pré combat,
- donne la décision : perdu par abandon ( PAb).

- **Disqualification**

L'arbitre donne les avertissements sur le modèle de la boxe amateur, et disqualifie le boxeur au troisième avertissement ou à tout moment s'il le juge nécessaire.

- **Jet de l'éponge**

Application du règlement BA, hormis le délai de repos qui sera d'une journée.

- **Durée des rencontres**

- 3 rounds de 2 minutes espacés d'une minute de repos pour les catégories cadets et juniors et seniors (femmes et hommes)
- 3 rounds de 1 minute 30 pour les cadettes
- Le chronomètre n'est arrêté que sur demande de l'arbitre.

- **Délais de repos entre les rencontres**

Les boxeurs ne peuvent effectuer plus d'un pré combat par jour, excepté les championnats qui peuvent autoriser 2 pré combats par jour.

- **Catégories d'âge et de poids**

- elles sont identiques à celles de la boxe amateur.
- hors championnat, la réglementation de la boxe amateur est appliquée en matière d'écart de poids.
- un écart d'âges de deux ans maximum doit être respecté entre les boxeurs de catégories d'âges différentes.

- **Autorisation à combattre**

Elle est ouverte à tout licencié pré combat à partir de la catégorie cadet.

- **Tenue**

Elle est identique à la boxe amateur excepté les points suivants :

- **Gants de 12 onces de couleur rouge et bleu.**
- **Casques de boxe agréés FFB avec protection faciale de couleur rouge et bleu.**

- **Les coups irréguliers et fautes** Ils sont identiques à ceux de la boxe amateur

- **Le cérémonial** Il est identique à celui de la boxe éducative assaut.

- **L'homme de coin**

Une seule personne titulaire au minimum du diplôme d'instructeur fédéral, Il n'est pas autorisé à parler pendant le combat. Il est habilité à jeter l'éponge pour demander l'abandon du boxeur. Il peut entrer à l'intérieur des cordes.

## **II. Le cadre réglementaire de la boxe pré combat**

- **Conditions d'organisation**

- La demande d'organisation se fait 10 jours minimum avant la compétition auprès du comité régional.
- 4 pré combats maximum peuvent être au programme d'un gala amateur ou mixte. La présence des officiels sur place n'oblige pas de demande de réunion.
- Le nom du secouriste doit être mentionné sur la demande d'organisation.

- **Matériel**

- Les caractéristiques du ring sont identiques à celles exigées en boxe amateur excepté la hauteur qui peut être inférieure. Les rings de plain pied sont autorisés.
- Un téléphone doit être disponible.
- L'accès des secours et l'évacuation d'un blessé éventuel doivent être prévus.

- **Les officiels nécessaires**

**T. shirt jaune pour le régulateur – les juges – le directeur pré combat - le chronométrateur.**

**Tee short rouge pour le secouriste.**

- **Le secouriste** : Il doit être titulaire de l'AFPS et avoir suivi une formation complémentaire (spécifique boxe par le médecin régional). Il est chargé d'avertir les secours et d'assurer les premiers soins si besoin. Il peut être consulté par le régulateur pour une décision de l'arrêt du pré combat lorsqu'un boxeur est en danger. Il porte un T. shirt rouge

Concernant sa responsabilité, en cas de problème, le règlement fédéral sera la référence :

*En matière de jurisprudence, il n'y a pas d'obligation de résultats, mais une obligation de moyens. Dans la mesure où une personne formée spécifiquement aux gestes de premiers secours liés à la discipline boxe interviendra, le juge pourra considérer que les moyens auront été mis en place dans conditions de sécurité convenables.*

➤ **Le régulateur** : il est le chef de jury. Il s'agit d'un officiel de boxe amateur niveau régional minimum, ou d'un officiel pré combat ayant été formé, et possédant une expérience du pré combat comme officiel ou formateur. Il coordonne et supervise la bonne tenue de l'arbitrage et des jugements. Il signe le PV de réunion et les passeports fédéraux. Il s'assure que les boxeurs sont informés des avantages à la minute de repos.

➤ **Les juges** : ils sont au nombre de 1, 2, ou 3 s'il y a un « boxe compteur ». Dans le cas contraire, il y a 1 ou 3 juges. L'aptitude à juger est délivrée aux :

- Juges de boxe amateur.
- Officiels de boxe éducative assaut (ayant suivi la formation complémentaire)
- Entraîneurs de niveau Instructeur fédéral minimum ayant suivi une formation complémentaire.

➤ **Le directeur pré combat** : L'aptitude à arbitrer est délivrée aux personnes suivantes ayant suivi une formation complémentaire :

- Arbitres de boxe amateur.
- Entraîneurs de niveau instructeur fédéral ayant suivi la formation complémentaire
- Officiels de boxe éducative assaut ayant suivi la formation complémentaire

➤ **Le chronométrateur**. L'aptitude à chronométrer est délivrée à tout licencié FFB sous contrôle du régulateur.

● **Sigles et délais de repos**

Les résultats sont notés sur le passeport fédéral et sur le procès verbal de réunion en indiquant le type de pratique.

| Décision   | Sigles  | Délais de repos                          |
|--|---|--|
| Décision aux points<br>pas de match nul<br>voir critères de la boxe amateur pour départager les boxeurs si le compteur ne parvient pas à les départager: - boxeur qui a eu l'initiative, ou meilleur style | GP pour le vainqueur<br>PP pour le perdant  | 1 jour pour les deux boxeurs             |
| KD   | - SD pour les deux boxeurs si arrêt à la 1 <sup>ère</sup> reprise<br>- GP et PP si l'arrêt se produit à la 2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup> reprise | 1 jour                                   |
| Blessure   | Décision aux points<br>GP pour le vainqueur<br>PP pour le perdant   | 10 jours                                 |
| Jet de l'éponge  | GAbJep pour le vainqueur<br>PAbJep pour le perdant  | 1 jour                                   |
| Abandon  | GAb pour le vainqueur<br>PAb pour le perdant  | 1 jour                                   |
| Disqualification   | GD pour le vainqueur<br>PD pour le perdant  | 5 jours pour le boxeur disqualifié       |
| KO   | Sans décision pour les 2 boxeurs<br>- SD KO 28 jours<br>- SD  | 28 jours pour le boxeur qui a subi le KO |

- **Modalités d'attribution de points**

Chaque match étoffe le palmarès des boxeurs par l'attribution de points, à savoir :

| Résultats suivant le type de compétition   | Nombre de points<br>Pré combat |
|--|--------------------------------|
| Victoire lors de match hors compétition<br>Inter clubs                                       | 1 point                        |
| Victoire en compétition officielle départementale, régionale,<br>inter comités labellisé FFB | 2 points                       |
| Victoire en compétition officielle inter régionale   | 3 points                       |
| Victoire en compétition officielle nationale   | 4 points                       |
| Victoire par WO en compétition officielle  | 1 point                        |
| Défaite dans tous les cas  | 0 point                        |
| Défaite par disqualification dans tous les cas   | - 2 points                     |
| Défaite par forfait en compétition officielle  | - 6 points                     |

- **Equivalences entre les boxes**

Bien entendu, la valeur du point est différente d'une pratique à l'autre, entre la BEA, le Pr.C, et la BA.

L'attribution des points est effective dès le début de la saison 2006/2007, mais les équivalences entre les boxes ne prendront effet qu'à la saison 2007/2008.

Pour les boxeurs qui boxeront dans les deux pratiques BEA et pré combat :

1. les points gagnés en pré combat seront inscrits sur les pages de la licence prise à l'endroit
2. les points gagnés en BEA seront inscrits sur les pages de la licence prise à l'envers.